

L'avenir incertain des lycées français à l'étranger

Nombre de parents gestionnaires des lycées français à l'étranger s'inquiètent du désengagement financier de l'Etat et de l'augmentation continue des frais de scolarité.

LE MONDE | 24.04.2018 à 07h15 • Mis à jour le 26.04.2018 à 16h45 | Par Soazig Le Nevé (journaliste/soazig-le-neve/)



Le lycée Charles-de-Gaulle à Londres, en mai 2017. NIKLAS HALLE'N / AFP

Donner « un élan nouveau », « développer les établissements partenaires », « doubler le nombre d'élèves accueillis d'ici à 2025 »... Dans trois discours du chef de l'Etat, ces dernières semaines, à Dakar, à Tunis et à Paris, les lycées français à l'étranger sont promis à un avenir radieux. A une condition près : « une réforme en profondeur » de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), chargée du suivi des 492 établissements que compte le réseau dans 137 pays, accueillant 350 000 élèves.

« Nous devons repenser notre réseau parce que, si nous nous endormons, même ici [à Dakar] où il est triomphant, il sera bientôt dépassé, bousculé par d'autres pays qui ne ménagent pas leurs efforts et ont envie de faire davantage », a mis en garde Emmanuel Macron, le 2 février, à l'occasion de la Journée mondiale de la francophonie dans la capitale du Sénégal.

Derrière l'excellence proclamée, les lycées français à l'étranger pâtissent des atermoiements financiers de leur tutelle. « La subvention n'a de cesse de diminuer, l'agence étant mise à contribution dans la politique de réduction du déficit de l'Etat », déplore Xavier Gonon, président de la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (Fapée), qui rassemble les parents de 180 établissements. De 411,5 millions d'euros en 2014, la subvention est passée à 380 millions d'euros en 2018. Le 20 juillet 2017, le ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé que 33 millions d'euros étaient retirés du budget de l'AEFE, sous tutelle du ministère des affaires étrangères. Les lycées sont sommés de mettre la main à la poche en augmentant leur participation financière. Si la subvention initiale a bien été reconduite pour 2018, avec l'engagement du chef de l'Etat qu'elle serait stabilisée aussi

en 2019, le résultat immédiat est violent : 512 postes d'enseignant sont supprimés, soit 10 % du total.

« Jusqu'alors, nous payions une taxe de 6 % sur l'assiette des frais de scolarité. A cause de cette coupe budgétaire, on nous demande désormais de payer 9 %. Cela représente 400 euros supplémentaires à verser à l'AEFE pour chacun de nos 999 élèves », calcule Sébastien Ricout, président de l'Association du lycée français de Zurich, en Suisse.

« Point de rupture »

A Lagos, au Nigeria, le surcoût représente 200 000 euros, à répercuter sur les frais d'inscription à la rentrée 2018. Soit entre 600 et 1 000 euros de plus pour les parents. « Cet effort sera soutenable jusqu'à ce qu'on atteigne un point de rupture, le jour où la qualité de l'enseignement reçu ne correspondra plus au coût payé par les familles », prévient Catherine Terraz, présidente du comité de gestion de l'association des parents d'élèves gestionnaires.

Des parents d'élèves du lycée français de Madrid ont monté un collectif, Avenir des lycées français du monde en danger, et lancé une pétition qui a recueilli plus de 13 000 signatures. Le 5 avril, ils ont demandé à Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et à Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, de leur communiquer le détail de toutes les contributions financières payées par les familles dans le monde depuis 2009.

Lire aussi : Accueil des étudiants étrangers : la France veut remonter sur le podium

(campus/article/2018/04/24/la-france-dans-la-compétition-mondiale-de-l-enseignement-supérieur_5289669_4401467.html)

Parallèlement à ce désengagement de l'Etat, le réseau accueille 12 % d'élèves en plus depuis 2011, selon la Fapée, qui siège au conseil d'administration de l'AEFE. Une croissance qui s'élève à + 4 % dans les établissements à gestion directe par l'AEFE et les établissements conventionnés (+ 7 800 élèves), et à + 23 % dans les lycées partenaires (+ 27 600 élèves).

Pour doubler le nombre d'élèves d'ici à 2025, il faudra soit créer des établissements dans des pays qui n'en comptent pas, soit accroître la capacité des établissements à faire des investissements... « On en revient donc au problème du niveau de la subvention de l'Etat. Que signifierait augmenter le nombre d'élèves sans mettre plus de professeurs en face ? », interroge Xavier Gonon.

Contactée par *Le Monde*, la direction de l'AEFE n'a pas souhaité s'exprimer. Des discussions interministérielles sont « en cours » au sujet de la réforme de l'agence – un sujet dont rien n'a encore filtré lors de son dernier conseil d'administration, le 29 mars. Le ministère des affaires étrangères devrait remettre ses propositions avant l'été.